



LATROPICJUNIOR

avec filtre à cartouche



BV Cert. 9605845



NOTICE DE MONTAGE

à lire attentivement et à conserver pour utilisation ultérieure

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT	3
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA TROPIC JUNIOR.....	3
3. IMPORTANT : SÉCURITÉ	3
4. PRÉPARATION	4
4.1 Conditionnement et stockage de votre TROPIC JUNIOR	4
4.1.1 Colis 1/2 (carton).....	4
4.1.2 Colis 2/2 (palette).....	4
4.2 Composition de la tropic junior.....	5
4.2.1 Colis 1 / 2 (carton).....	5
4.2.2 Colis 2 / 2 (palette).....	6
4.3 Informations préalables au montage	8
4.4 Choix de l'emplacement de montage.....	9
4.5 Préparation de l'emplacement en cas de positionnement sur terrain naturel.....	9
5. MONTAGE	10
5.1 Montage de la structure en bois.....	10
5.2 Mise en place du tapis de sol et du liner	14
5.3 Assemblage du filtre.....	15
5.4 Montage des margelles en pin.....	17
6. FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU	18
7. ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT	18
7.1 Nettoyage et remplacement de la cartouche de filtre	18
7.2 Changement du moteur de pompe.....	18
7.3 Entretien du bois.....	19
7.4 Entretien du liner	19
7.5 Hivernage.....	19
8. GARANTIES	20
8.1 Liner : 2 ans.....	20
8.2 Structure bois : 2 ans	20
8.3 Groupe de filtration : 1 an	21
8.4 Tapis de sol	21



1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PRODUIT

La TROPIC JUNIOR est exclusivement destinée à un usage familial, et est plus particulièrement destinée à la baignade et aux jeux d'eau des jeunes enfants.

Elle est constituée d'une structure en bois, de margelles en bois et son étanchéité est assurée par une poche liner en PVC plastifié de 0,5 mm d'épaisseur. Elle est également équipée d'une filtration intégrée de faible encombrement, positionnée dans un angle de la piscine.

La TROPIC JUNIOR n'est pas vouée à être démontée après la saison de baignade. Néanmoins, son faible encombrement et son poids modéré à vide permettent à 2 adultes au minimum de la déplacer, et de la remiser à l'abri dans un garage ou un hangar.

Sa structure bois est en pin rouge du nord et en épicéa issus de forêts durablement gérées, la chaîne d'approvisionnement de ce bois étant certifiée PEFC. Les pièces bois bénéficient d'un traitement à cœur contre le pourrissement :

- Les lames des parois verticales ont une épaisseur de 28 mm et sont traitées classe III ;
- Les margelles et les planches basses (lames en contact avec le sol) sont traitées classe IV pour une meilleure résistance à l'humidité compte-tenu de leur position.

Néanmoins, malgré ce traitement, la structure bois ne doit pas être enterrée ou partiellement enterrée, mais uniquement posée sur le sol. Le non-respect de cette consigne a pour effet d'annuler la garantie contre le pourrissement de la structure bois.

Enfin, le produit anti-fente fourni permet de prévenir l'apparition de gerçures ou de fentes aux extrémités des lames. Cependant, le bois est un matériau naturel, noble, mais vivant. La présence d'imperfections (nœuds, fissures, gerces...), ainsi que les manifestations de ce caractère vivant dans le temps (coulées de résines, évolution de teinte, grisaillement, légère déformation...) ne peuvent être totalement évitées.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA TROPIC JUNIOR

Encombrement horizontal : **2,3 M X 2,3 M**

Hauteur hors tout : **0,68 M**

Volume d'eau pour une hauteur d'eau de 58 cm : **2320 LITRES**

Poids total avec hauteur d'eau de 58 cm : **2270 KG**

Filtration à cartouche et pompe intégrées : **DÉBIT DE 2 M³/H, ALIMENTATION PAR TRANSFORMATEUR 230 V / 12 V EN COURANT ALTERNATIF RELIÉ AU FILTRE PAR UN CÂBLE DE 5 MÈTRES.**

3. IMPORTANT : SÉCURITÉ

Ne laissez jamais vos enfants se baigner sans la surveillance active d'un adulte responsable

Ne pas laisser vos enfants sauter ni plonger dans le bassin depuis les margelles ou tout autre support

Retirer du bassin les éventuels jouets aquatiques en dehors des temps de baignade (les enfants pourraient chercher à les récupérer à votre insu)

En cas d'utilisation de produits chimiques de traitement de l'eau :

- Respecter scrupuleusement les instructions des fabricants des produits ;
- Ne jamais introduire les produits lorsque des baigneurs sont dans la piscine ;



- S'assurer que les produits sont complètement dissous (solides), et faire fonctionner la filtration au moins une heure avant la baignade afin de bien mélanger les produits dans l'eau ;
- Toujours ranger les produits dans un endroit inaccessible aux enfants, et de préférence sous clef.

Si vous équipez votre TROPIC JUNIOR d'un moyen d'accès additionnel (escalier, échelle), choisissez de préférence un équipement « verrouillable » (interdisant l'entrée dans le bassin en dehors des temps de baignade), ou à défaut éloigner du bassin le moyen d'accès.

Ne jamais adapter sur votre TROPIC JUNIOR un système de filtration autre que celui livré d'origine, cela pourrait créer des risques potentiels de coincement, ou de succion des baigneurs par la force d'aspiration de la pompe.

NE JAMAIS LAISSER VOS ENFANTS MONTER OU S'ASSEOIR SUR LE FILTRE. RISQUE ÉLECTRIQUE :

- Positionner impérativement le transformateur de la filtration à plus de 3,5 mètres de la piscine ;
- Vérifier régulièrement que le câble d'alimentation et celui du filtre au transformateur sont en bon état, et les changer immédiatement en cas de dommage (coupure, écrasement, usure...) ;
- Ne jamais immerger le transformateur du filtre dans l'eau ;
- Ne jamais approcher d'appareil électrique alimenté avec une tension supérieure à 12 V à moins de 3,5 mètres du bassin. En cas d'installation hors de France, se référer à la réglementation applicable sur le lieu d'installation.

Sensibilisez régulièrement vos enfants aux dangers encourus en cas de non-respect des règles de sécurité.

4. PRÉPARATION

4.1 Conditionnement et stockage de votre TROPIC JUNIOR

4.1.1 Colis 1/2 (carton)

Dimensions : 0,4 m x 0,4 m x 0,6 m

Poids : **10 KG**

Contenu :

- Liner
- Filtre
- Visserie
- Pièces d'accastillage
- Tapis de sol
- Notice d'installation
- Produit anti-fente

4.1.2 Colis 2/2 (palette)

Dimensions : **2,30 M X 0,61 M X 0,45 M**

Poids : **150 KG**

Contenu :

- Structure bois
- Profilés d'accrochage du liner

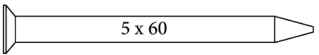
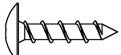

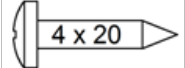
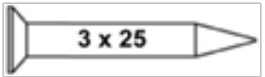
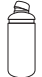
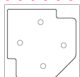

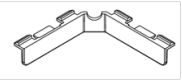



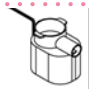



ATTENTION

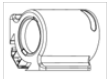
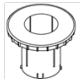


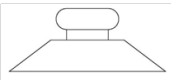

Les pièces bois sont cerclées ensemble. Ne défaire les cerclages que lorsque vous vous apprêtez à réaliser le montage de la structure. Dans ce laps de temps, le colis bois doit être entreposé à l'abri des intempéries et du soleil. 48 h avant le montage, décercler les lames de bois afin de les laisser sécher, sans les exposer directement aux rayons du soleil. Cela facilitera leur montage.

Avant de démarrer le montage, vérifier que vous disposez de l'ensemble des éléments composant la TROPIC JUNIOR. Une fois le montage commencé, il doit être achevé dans les plus brefs délais afin d'éviter toute déformation intempestive des pièces.

4.2 Composition de la tropic junior





4.2.1 Colis 1 / 2 (carton)

101	Vis tête fraisée empreinte TORX 5x60 inox A2 	Qt : 136	102	Vis Penture tête ronde TORX 6x30 A2 	Qt : 16
103	Clous annelés tête bombée 2,7 x 60 inox A2 	Qt : 24	104	Vis tête bombée empreinte TORX 4x20 inox A4 	Qt : 26
105	Vis bois tête fraisée POZI 3x25 inox A2 	Qt : 4	210	Produit anti-fente 	Qt : 1
211	Enjoliveur d'angle 	Qt : 4	212	Liner 	Qt : 1
213	Angle de blocage de liner 	Qt : 4	214	Tapis de sol 	Qt : 1
215	Plaque d'avertissement de paroi 	Qt : 1	300	Embase du filtre 	Qt : 1
301	Pompe de filtration 	Qt : 1	302	Corps du filtre 	Qt : 1
303	Cartouche de filtration 	Qt : 1	304	Guide de support du filtre 	Qt : 1

305	Capot du filtre 	Qt : 1	306	Chapeau écrémeur 	Qt : 1
307	Guide d'écrémeur 	Qt : 1	308	Grille de l'écrémeur 	Qt : 1
309	Ventouse 	Qt : 2	310	Cale polystyrène 	Qt : 8

4.2.2 Colis 2 / 2 (palette)

200	Lame de paroi 2203x 68x28 mm, femelle 	Qt : 2
201	Lame de paroi 2203x 77x28 mm, mâle 	Qt : 2
202	Lame de paroi 2203x137x28 mm femelle 	Qt : 2
203	Lame de paroi 2203x 145x28 mm, mâle/femelle 	Qt : 14
204	Planche basse, pin IV, 2224x 132x28 mm 	Qt : 4
205	Margelle, pin IV, 2099x 145x21 mm 	Qt : 4

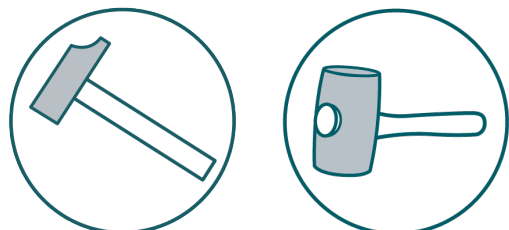
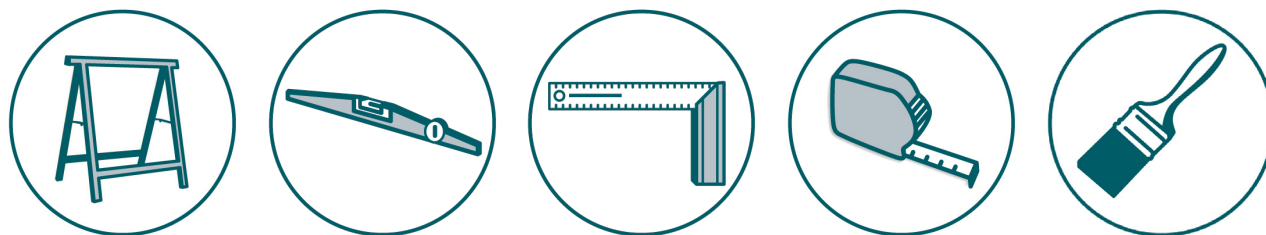
206	<p>Tasseau d'angle, pin III, 620mm, Junior</p> 	Qt : 4
207	<p>Profilé de finition pin 625x17x44 mm</p> 	Qt : 8
208	<p>Renfort vertical, pin, 625x86x28 mm</p> 	Qt : 8
209	<p>Hung en PVC, 1988 mm</p> 	Qt : 4

4.3 Informations préalables au montage

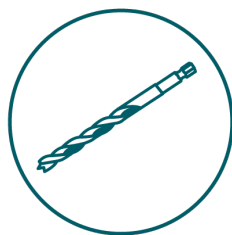
Nombre de personnes nécessaires au montage : **2 PERSONNES**

Temps de montage estimé : **4 HEURES**

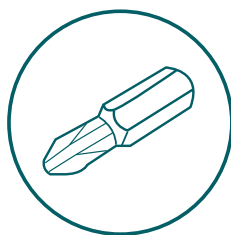
OUTILS NÉCESSAIRES À L'ASSEMBLAGE DE LA STRUCTURE ET DES ACCESSOIRES :



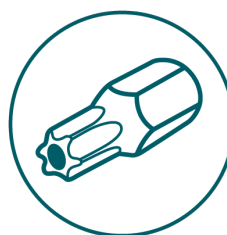
*Maillet en bois
ou en caoutchouc*



Foret bois 4 mm



*Embout cruciforme
POZI Z2*



*Embouts torx
T-20 - T-25 - T-30*

Outils nécessaires à la préparation de l'emplacement en cas d'installation sur sol naturel :

- Râteau, pelle, brouette, niveau à bulle, rouleau de compactage;
- Consommables éventuellement nécessaires : sable.

Nota bene : la veille de sa pose, le liner doit être entreposé dans une ambiance comprise entre 15 et 25°C, de façon à ce que la matière soit suffisamment souple, mais pas trop. Ne le sortir qu'au moment de sa pose.

En cas de difficultés techniques lors du montage, la Hotline TROPIC JUNIOR est disponible au 0892 68 69 70 (0,60 € / min + prix de l'appel)

ATTENTION

Une fois la structure montée, il est impératif d'installer le liner et de mettre en eau dans un délai maximum de 5 jours. Passé ce délai, il conviendra d'inspecter minutieusement la structure et de s'assurer de l'absence de déformations (mouvements des lames, retraits, etc.) qui pourraient affecter la solidité finale de l'ouvrage. Dans l'hypothèse où des intervalles seraient apparus entre les lames, il conviendrait de reboîter parfaitement ces derniers avant d'installer le liner.

4.4 Choix de l'emplacement de montage

Le choix de l'emplacement sera guidé par le respect des précautions suivantes :

- La TROPIC JUNIOR doit être visible depuis les pièces de vie de l'habitation ;
- Si la TROPIC JUNIOR est installée sur un sol naturel, celui-ci ne doit pas être colonisé par des termites ni par d'autres insectes xylophages;
- Les eaux de pluie ne doivent pas s'accumuler et stagner au niveau de la TROPIC JUNIOR, afin d'éviter une dégradation prématurée du bas de la structure bois (aménager un système de drainage en cas de stagnation) ;
- Lorsqu'ils sont humidifiés (intempéries, éclaboussures), les abords de la TROPIC JUNIOR ne doivent pas être glissants, ceci afin d'éviter les chutes ;
- Le support de la TROPIC JUNIOR doit être parfaitement ;
- Plan, stable, et le rester dans le temps (absence de tassement, de déformation) ;
- Horizontal pour éviter que la pression de l'eau ne soit plus importante sur certaines parties de la structure.

En cas d'installation sur un balcon, une terrasse surélevée, ou si le support ne prend pas appui sur le sol via l'intégrité de sa surface, il convient de s'assurer préalablement que celui-ci résistera au poids total de la TROPIC JUNIOR en eau et de ses utilisateurs.

4.5 Préparation de l'emplacement en cas de positionnement sur terrain naturel

- Tracer au sol le pourtour de l'emplacement qu'occupera la TROPIC JUNIOR ;
- Nivelier, égaliser, et ôter tout objet saillant (cailloux, racines, souches...) de l'emplacement ;
- Compenser l'éventuel décaissement consécutif à l'étape précédente par l'ajout de sable, ou de gravier surmonté d'une couche de 5 cm minimum de sable, compacter et égaliser.



Les matériaux et leurs quantités sont donnés à titre indicatif. La dalle préconisée sous la piscine doit correspondre aux exigences des règles de l'art.

IMPORTANT

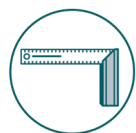
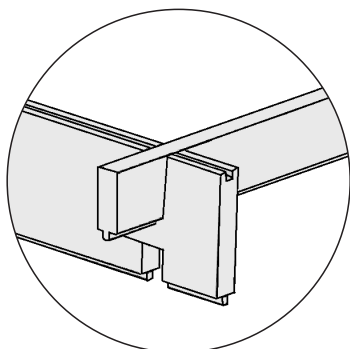
Les dimensions et mesures de la structure indiquées s'entendent avec une tolérance de +/-3% (norme européenne EN 16582-1). L'accord Afnor AC P90-321 prévoit un écart sur la profondeur comme suit :

- Profondeur inférieure ou égale à 1.25m : +/-3cm

5. MONTAGE

5.1 Montage de la structure en bois

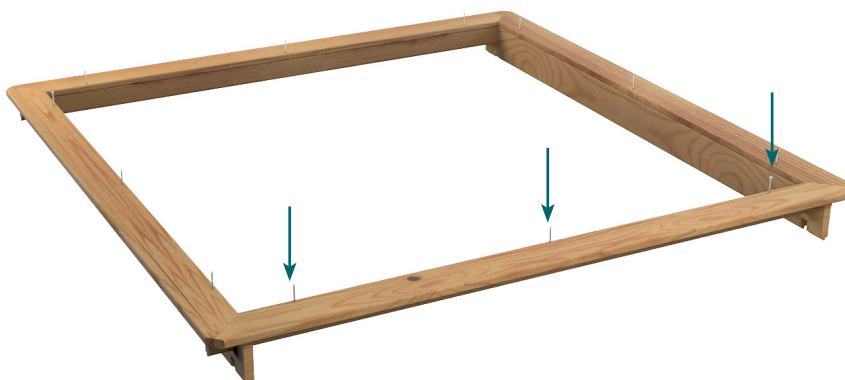
201	x2
203	x2
204	x4



101	x12
-----	-----

Contrôler l'équerrage des quatre angles.

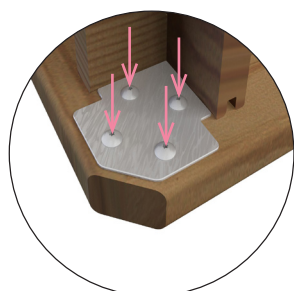
Utiliser les 12 vis têtes fraisées 5x60 (101) pour assembler la structure de fond.



211	x4
102	x16

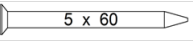


Visser un enjoliveur métallique dans chacun des quatre angles.

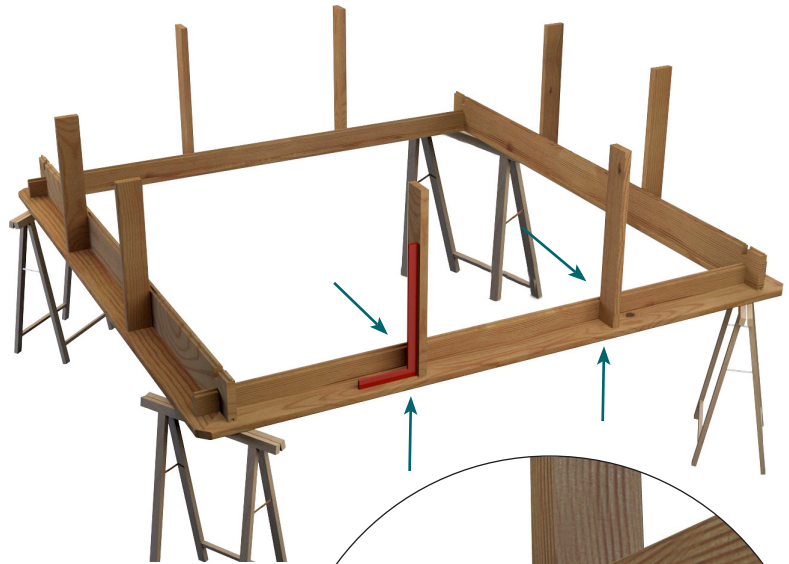




208 ×8
101 ×16

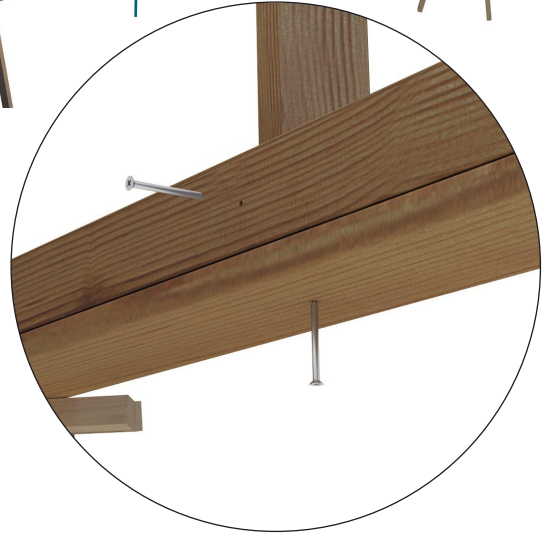


Positionner les renforts verticaux (208) en face des perçages présents dans les lames (201 et 203).
Contrôler l'équerrage des planches basses (204) et des renforts verticaux (208), puis les visser.



Les renforts ont une orientation :

Coté intérieur bassin →  ← Coté extérieur bassin



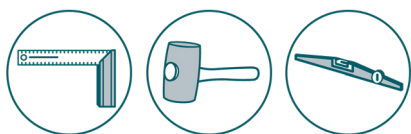
203 ×4



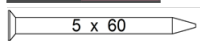
203 x8
202 x2



200 x2

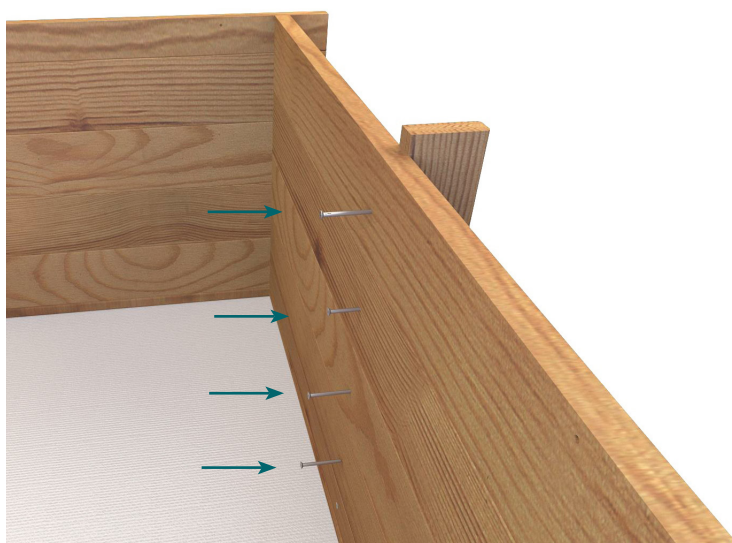


101 x40



Contrôler l'équerrage des renforts verticaux (208) avec les planches basses (204). Les renforts doivent être parfaitement verticaux, et dépasser de 1,3 cm par rapport à la paroi. Vérifier que toutes les lames sont parfaitement emboîtées les unes dans les autres sur toute leur longueur, et qu'elles sont strictement horizontales.

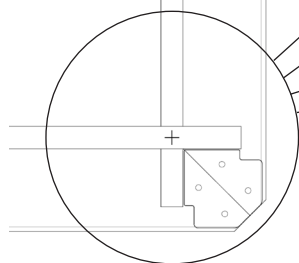
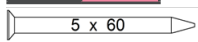
Après avoir scrupuleusement effectué ces contrôles, visser les lames dans les renforts par l'intérieur du bassin. Bien enfoncer les vis pour éviter d'abîmer le liner par la suite.





101 x4

210 x1



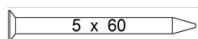
Badigeonner l'extrémité des lames dans les quatre angles de produit anti-fente (210) à l'aide d'un pinceau, afin de restreindre leur déformation dans le temps.

Ce produit est blanchâtre lors de l'application, et incolore après séchage. Le temps de séchage est d'environ 2 à 3 heures. Ne pas hésiter à appliquer une seconde couche de produit en cas de forte température ou de séchage trop rapide du produit.

Suivre les consignes de sécurité indiquées sur le bidon. Après utilisation rincer le pinceau à l'eau.

206 x4

101 x40



Visser les tasseaux d'angle (206). Pour ce faire, pré-percer les extrémités des lames en leur centre à l'aide du foret à bois 4 mm, puis visser les tasseaux aux extrémités de lames à l'aide de vis à tête fraisée 5 x 60 (101) par lame. Utiliser une vis par lame, soit 10 vis par tasseau.



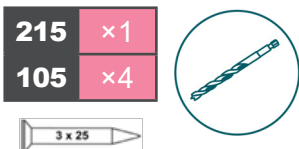
207 x8

103 x24



Clouer les huit profilés de finition (207) aux extrémités des lames dans les quatre angles de la TROPIC JUNIOR. Les profilés de finition doivent obligatoirement être mis en place, car ils permettent d'éviter la déformation des extrémités des lames due principalement au soleil.

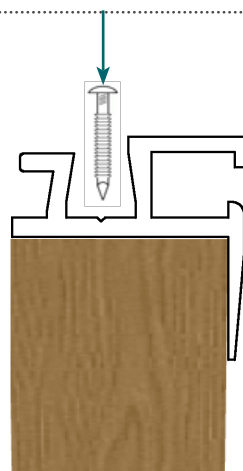




Fixer la plaque de sécurité sur la paroi de la TROPIC JUNIOR, à un emplacement visible par tous.



Sur la lame du haut de chacun des quatre parois, positionner un hung de liner en PVC (209) contre la lame verticale de paroi, et le fixer à l'aide de 5 vis (103). Les quatre hung serviront à accrocher le revêtement d'étanchéité de la TROPIC JUNIOR.



5.2 Mise en place du tapis de sol et du liner

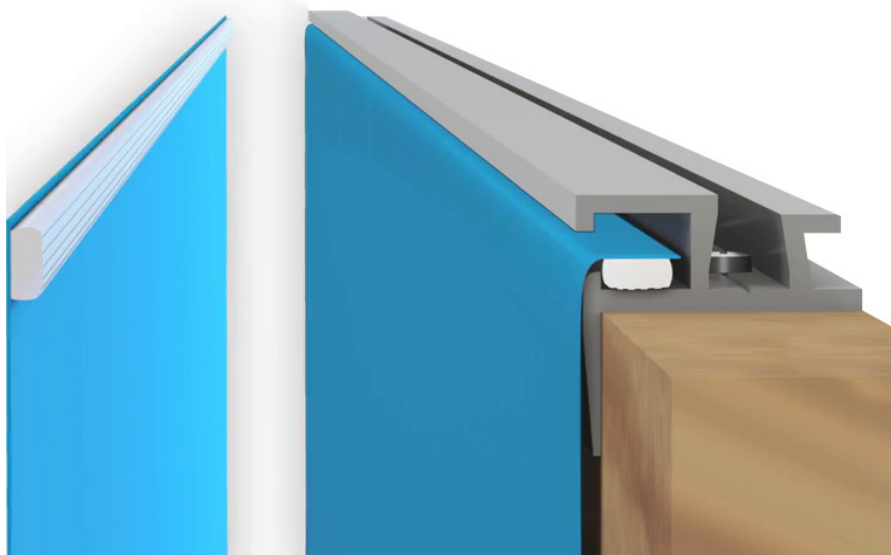


IMPORTANT : Le sol en dessous du tapis de sol devra être propre et ne pas présenter d'aspérités ou de corps étrangers, une aspérité même très petite se verra inévitablement sous le liner du fait de la pression exercée par l'eau ou de nature à blesser le liner.

Après nettoyage, déposer puis déplier le tapis de sol à l'intérieur du bassin en veillant à sa bonne correspondance avec les angles des parois. Veiller à supprimer les éventuels plis.

La soudure de fermeture du mur du liner est dans un angle vertical opposé au coffre et devra être cachée par la filtration pour raison esthétique : commencer à fixer le liner par ce coin.

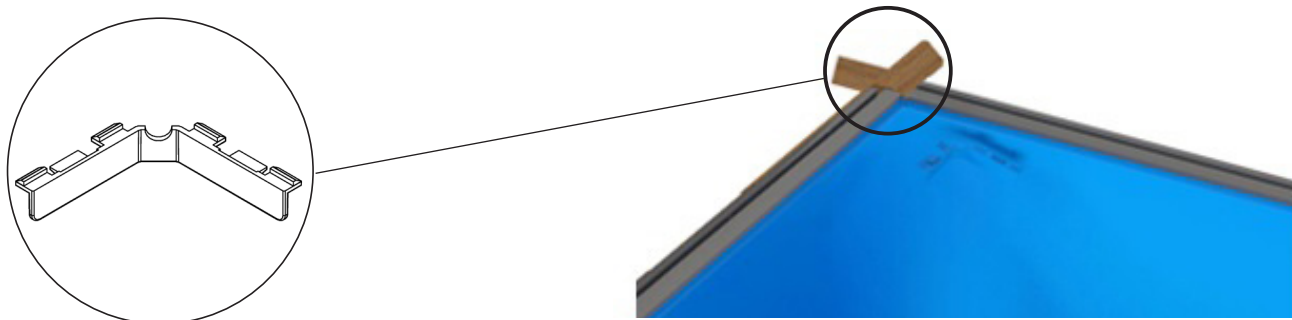
Un jonc translucide est soudé en haut du liner côté extérieur du bassin, il permet son maintien dans les hung en PVC. Introduire le jonc translucide fixé en haut du liner au fond de la fente latérale du hung PVC (209) en débutant par un angle, et en faisant le tour du bassin, progressivement, en tendant bien le liner.



IMPORTANT :

- Ne pas faire coulisser le liner dans le profilé d'accrochage pour le positionner, cela pourrait le couper. Le sortir du profilé, puis le réintroduire en bonne position ;
- Bien étaler le liner au fond du bassin et bien plaquer dans les angles horizontaux et verticaux pour enlever le plus possible de plis. Ne pas remplir d'eau tant qu'il reste des plis.

Les angles de blocage (213) permettent de bloquer le liner dans les angles de la TROPIC JUNIOR. Ces pièces ne sont pas prévues pour être démontables. Leur mise en place ne doit donc être effectuée qu'une fois le liner parfaitement disposé.



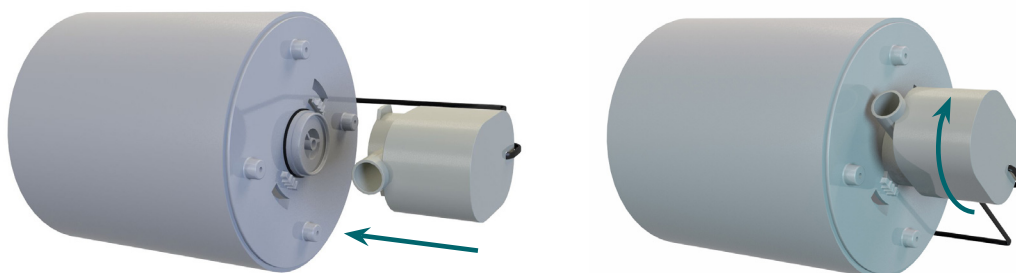
Après la mise en place des angles de liner, remplir le bassin de 58 cm d'eau. Pendant le remplissage, assembler le filtre et fixer les margelles.

5.3 Assemblage du filtre

301 ×1

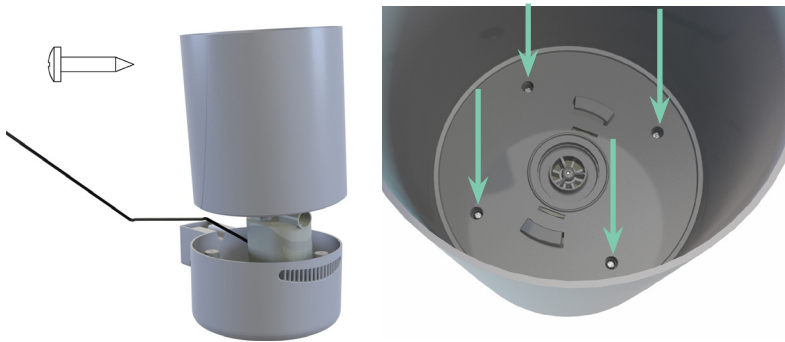
302 ×1

Monter la pompe de filtration (301) sur le corps du filtre (302) en l'appuyant sur le fond et en vissant d'un quart de tour.

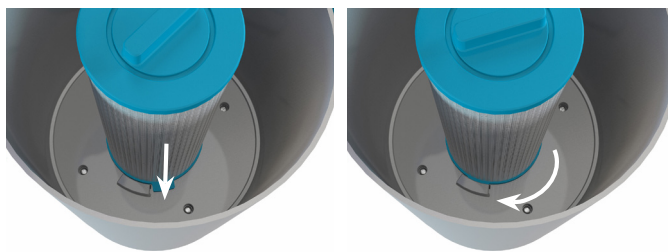


300	x1
104	x4

Fixer l'ensemble formé du corps du filtre et de la pompe sur son embase (300) à l'aide de 4 vis (103). Veiller à ce que le câble de la pompe sorte par l'arrière de l'embase.



303	x1
------------	-----------

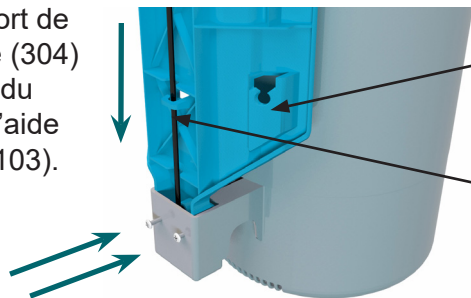


Monter la cartouche de filtration (303) à l'intérieur du corps de filtration en la vissant d'un quart de tour.

304	x1
104	x2
309	x2



Fixer le support de guide du filtre (304) sur l'embase du filtre (300) à l'aide de deux vis (103).



Mettre les ventouses dans les 2 orifices du bas du guide support.

Accrocher le fil électrique dans les crochets prévus à l'arrière du guide (304)

305	x1
307	x1



306	x1
308	x1



Monter le guide de l'écrémeur (307) sur le capot du filtre (305) en le vissant d'un quart de tour.

Clipser la grille (308) sur le chapeau d'écrémeur (306). Introduire l'ensemble dans le guide d'écrémeur (307) préalablement monté sur le capot (305).

310 ×8

Positionner 4 à 8 cales en polystyrène (310) en les enfonçant sur les picots sous le chapeau (306) en fonction du niveau d'eau.

Coulisser le capot (305) par dessus le corps du filtre (302) de manière à ce que le guide support du filtre (304) soit pris en étau par la partie arrière du capot (305).



Introduire le filtre dans l'eau en le penchant légèrement afin d'évacuer tout l'air présent dans le corps du filtre, puis le positionner dans un angle de la TROPIC JUNIOR en le clippant de part et d'autre d'un angle de blocage de liner (213).



Plaquer les ventouses contre le liner pour maintenir le filtre en place. Si le filtre a tendance à basculer et à remonter, s'assurer qu'il ne contient pas de bulle d'air, et ajouter éventuellement quelques centimètres d'eau dans la TROPIC JUNIOR.

Positionner le câble de la pompe dans l'angle, entre les deux extrémités du hung de liner. Attention, une fois lames margelles fixées, vous ne pourrez plus déplacer le câble de la pompe sans dévisser les margelles.

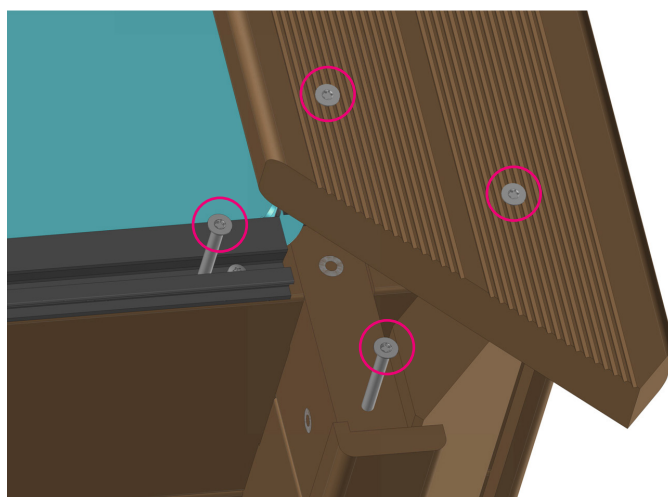
5.4 Montage des margelles en pin

205 ×4

101 ×24

Disposer les margelles sur le dessus des parois en appui sur les renforts verticaux (208), les tasseaux d'angle (206) et le hung de liner (209), et ajuster leur positionnement pour qu'elles soient parfaitement jointives dans les angles. Le bord intérieur des margelles doit avancer d'environ 15 mm vers l'intérieur du bassin.

Bloquer les margelles en position à l'aide de 6 vis par margelle : deux à chaque extrémité de la margelle (voir schéma), et une au niveau de chaque renfort vertical (208).



6. FILTRATION ET TRAITEMENT DE L'EAU

Une fois la piscine remplie, la qualité de l'eau aura naturellement tendance à se dégrader du fait de la pollution apportée par les baigneurs (sécrétions du corps, mais aussi brindilles, herbe, terre, sable... collés sous leur pieds ou à leur peau), ainsi que des polluants déposés par le vent (feuilles, pétales, pollens), et les insectes.

L'eau de la piscine doit donc être régulièrement renouvelée. La fréquence de renouvellement dépend de la température de l'eau, du niveau de fréquentation de la TROPIC JUNIOR, de la durée quotidienne de filtration, et de l'utilisation, ou non, de produits de traitement. En effet la filtration contribue au ralentissement de cette dégradation naturelle de l'eau par piégeage des particules solides polluantes de petite taille (de quelques millimètres à quelques dizaines de microns).

La durée quotidienne nécessaire de filtration dépend principalement du niveau de pollution qui est incorporée à l'eau, et de la température de l'eau. A titre indicatif, en période de baignade quotidienne, les durées minimales de filtration conseillées sont les suivantes :

- Pour une température d'eau de 20°C : 5 heures/jour
- Pour une température d'eau de 25°C : 8 heures/jour
- Pour une température d'eau de 30°C : 12 heures/jour

Cette préconisation a été établie pour le groupe de filtration dont est équipée d'origine votre TROPIC JUNIOR. Pour des raisons de sécurité, nous vous déconseillons fortement d'essayer d'adapter un autre système de filtration sur votre TROPIC JUNIOR.

Attention : la cartouche de votre filtre est incompatible avec la majorité des floculants (produits destinés à éliminer les plus petites particules présentes dans l'eau).

La filtration ne suffit pas à écarter le risque sanitaire lié au développement des bactéries ou de champignons. Aussi, afin de conserver une eau saine, et ainsi de limiter son renouvellement trop fréquent, il est nécessaire de la traiter avec des produits désinfectant pour piscine.

7. ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Nettoyage et remplacement de la cartouche de filtre

Vérifier périodiquement (chaque semaine au minimum en période d'utilisation de la TROPIC JUNIOR) la propreté de la cartouche, et la nettoyer en cas d'encrassement selon le mode opératoire suivant :

- Arrêter la filtration en la débranchant électriquement ;
- Retirer le capot pour accéder à la cartouche ;
- Enlever manuellement le gros des déchets avant de retirer la cartouche ;
- Nettoyer la cartouche au jet d'eau et à la brosse douce entre chaque pli ;
- Procéder au remontage en effectuant les opérations en sens inverse.

En cas d'encrassement persistant en dépit du nettoyage, remplacer la cartouche par une autre cartouche neuve identique. Ne pas essayer d'adapter une cartouche différente. Un encrassement excessif de la cartouche engendre une résistance importante à l'aspiration et peut rendre inopérante la pompe, voire être responsable de son fonctionnement à sec. Les pannes liées à un fonctionnement à sec ne sont pas couvertes par la garantie.

7.2 Changement du moteur de pompe

Débrancher électriquement le filtre.

Enlever le filtre au niveau de l'accrochage en faisant attention à ne pas abîmer le liner. Pour ce faire, introduire un tournevis plat au niveau des encoches aménagées dans le guide support du filtre (304), de

part et d'autre de l'angle. Soulever très légèrement le hung de liner (209) et tirer sur le guide de support du filtre pour le déclipper.

- Enlever le capot puis la cartouche ;
- Dévisser les 4 vis au fond du corps du filtre ;
- Changer la pompe et puis effectuer les opérations en sens inverse.

7.3 Entretien du bois

Surveillez régulièrement l'apparition d'éventuelles échardes sur les surfaces accessibles des lames de bois, et les retirer le cas échéant.

Pour préserver la teinte initiale du bois, il suffit d'appliquer régulièrement une lasure incolore. Il est également possible d'utiliser une lasure de couleur, ou une huile incolore pour nourrir le bois, et retarder sa décoloration. Avant l'application, s'assurer que le produit envisagé soit de type microporeux et laisse ainsi respirer le bois.

Ne pas appliquer de produit là où le liner est en contact avec le bois, car celui-ci serait susceptible de migrer à travers l'épaisseur du liner, et de le tâcher. Veiller également à ne pas mettre trop de produit au niveau des jonctions de lames pour la même raison.

7.4 Entretien du liner

Du fait de son exposition aux U.V. et aux produits oxydants de désinfection de l'eau, une décoloration lente et progressive du liner est inévitable.

Ce phénomène est accéléré et amplifié en cas de valeur de pH de l'eau trop basse (inférieur à 6,8 pour le chlore), ou en cas de surdosage en produit de désinfection. Si les conditions sont vraiment extrêmes, des plis apparaîtront sur le liner et celui-ci perdra son élasticité.

A l'inverse, à des valeurs de pH de l'eau trop importantes ($\text{pH} > 7,8$ pour le chlore), les produits oxydants voient leur effet désinfectant fortement réduit, voire annulé, permettant ainsi le développement des micro-organismes.

Il est donc important de :

- Contrôler régulièrement la valeur du pH de l'eau, et de le maintenir entre 7 et 7,4 ;
- De ne pas sous-doser ou sur-doser les produits désinfectants.

En particulier, ne jamais déposer au fond du bassin de produits désinfectants solides (galets, pastilles) : au contact du liner, ils génèrent une tâche blanche par décoloration, et des ridules apparaissent à l'interface.

La ligne d'eau des liners est sensible aux dépôts divers qui flottent à la surface de l'eau (résidus d'huiles solaires, de combustion d'hydrocarbures, de gaz d'échappements, de fumées de cheminées à bois...). L'éponge «Water Lily» absorbe l'essentiel des matières grasses flottant à la surface, mais il est néanmoins conseillé de procéder à un nettoyage de la ligne d'eau dès qu'une coloration brune commence à apparaître, en utilisant des produits spécifiques aux revêtements d'étanchéité en PVC-P. En effet, ces dépôts pénètrent à long terme au coeur de la matière, rendant alors le nettoyage impossible.

Il est également nécessaire d'aspirer ou de retirer avec une époussette les feuilles mortes, brindilles, et insectes qui se déposent au fond de l'eau car leur décomposition peut à terme engendrer l'apparition de tâches sur le liner.

7.5 Hivernage

En dehors de la saison de baignade, purger complètement le filtre de son eau, et le remiser au sec, ainsi que son transformateur. Vérifier régulièrement que le niveau d'eau qui monte du fait des précipitations reste en-dessous de 58 cm, et évacuer cette eau le cas échéant.

Il est possible de recouvrir la TROPIC JUNIOR d'une couverture d'hivernage.

En cas de présence d'algues, incorporer un peu de produit anti-algues pour limiter le phénomène. Au retour de la saison de baignade, ouvrir le bassin, le vider de son eau, et procéder à un nettoyage complet du liner avant le remplissage.

Si la zone géographique où est située la piscine est soumise au gel pendant l'hiver, il convient de prévenir la poussée de glace sur la structure. Pour cela :

- Lester 5 bouteilles en plastique de 1,5 litre vides avec un peu de gravier ou de sable, et les boucher fermement ;
- Les relier l'une à l'autre avec une ficelle, de sorte à constituer une chaîne ;
- relier les deux bouteilles constituant les extrémités de cette chaîne à une pierre, par l'intermédiaire d'une ficelle de 90 cm de long environ ;
- Déposer les pierres au fond du bassin, contre la paroi, l'une au milieu d'un côté et l'autre au milieu du côté opposé.

Ces bouteilles vides flotteront, et absorberont la poussée de la glace à la place de la structure en cas de températures négatives et de formation de glace à la surface de l'eau.

ATTENTION : Dans le cas où la piscine serait laissée vide en dehors de la saison de baignade, cela pourrait aboutir à la dégradation du liner (perte d'élasticité donnant parfois un aspect cartonné). Cette dégradation peut engendrer des fuites si le phénomène est très prononcé. Cette altération du liner n'est pas couverte par la garantie.

RAPPEL IMPORTANT : En cas de difficultés techniques lors du montage, la Hotline TROPIC JUNIOR est disponible au 0892 68 69 70 (0,60 € / min + prix de l'appel)

8. GARANTIES

Les garanties suivantes sont octroyées à compter de la date d'achat, sur présentation de la facture ou du ticket de caisse.

8.1 Liner : 2 ans

Étanchéité et tenue des soudures, sous réserve que les consignes de pose, de traitement d'eau, et d'entretien du liner ont bien été respectées.

Ne sont notamment pas pris en garantie les problèmes suivants, liés à une utilisation ou un entretien inadaptés :

- Les plis apparus après la pose du liner, ceux-ci résultant d'un glissement de la membrane sur un sol meuble ou non plat, ou de paramètres physico-chimiques inappropriés de l'eau : la température de l'eau doit être inférieure à 28°C, le pH doit être compris entre 7,0 et 7,4, et la concentration en agent désinfectant doit se situer dans la plage préconisée par le fabricant des produits de traitement ;
- L'apparition, sur le liner, d'une coloration ou de tâches brunâtres au niveau de la ligne d'eau, du fait d'un nettoyage insuffisant ;
- Les tâches, décolorations, et ridules quelles qu'elles soient ;
- Les dégradations liées au contact de matières incompatibles avec la membrane ;
- Les déchirures du liner sous le jonc d'accrochage qui résultent, lors de la pose, d'un déplacement du liner sans l'avoir préalablement décroché du hung.

8.2 Structure bois : 2 ans

Pourriture, et attaques d'insectes autres que les termites, sous réserve que les consignes de la présente notice ont bien été respectées.

Cette garantie ne prend pas en compte les déformations naturelles (apparition de fentes, gerces qui ne nuisent nullement à la résistance mécanique du bois) ainsi que les changements de couleur dus aux effets climatiques.

Sont notamment exclus les défauts de montage ou de stockage entraînant : lames de parois déformées (exposition au soleil, montage différé après ouverture du colis), ainsi que les lames ayant subies une transformation ou un bris suite à un montage non conforme aux instructions de la notice. Est également exclu de la garantie le pourrissement du bois lié à l'usage d'un produit de traitement inadapté non microporeux.

8.3 Groupe de filtration : 1 an

La cartouche est un élément «consommable» et n'est pas couvert par la garantie.

Le moteur est garanti sous réserve que la pompe n'a pas fonctionné sans eau, et que la cartouche du filtre a été nettoyée conformément à nos préconisations.

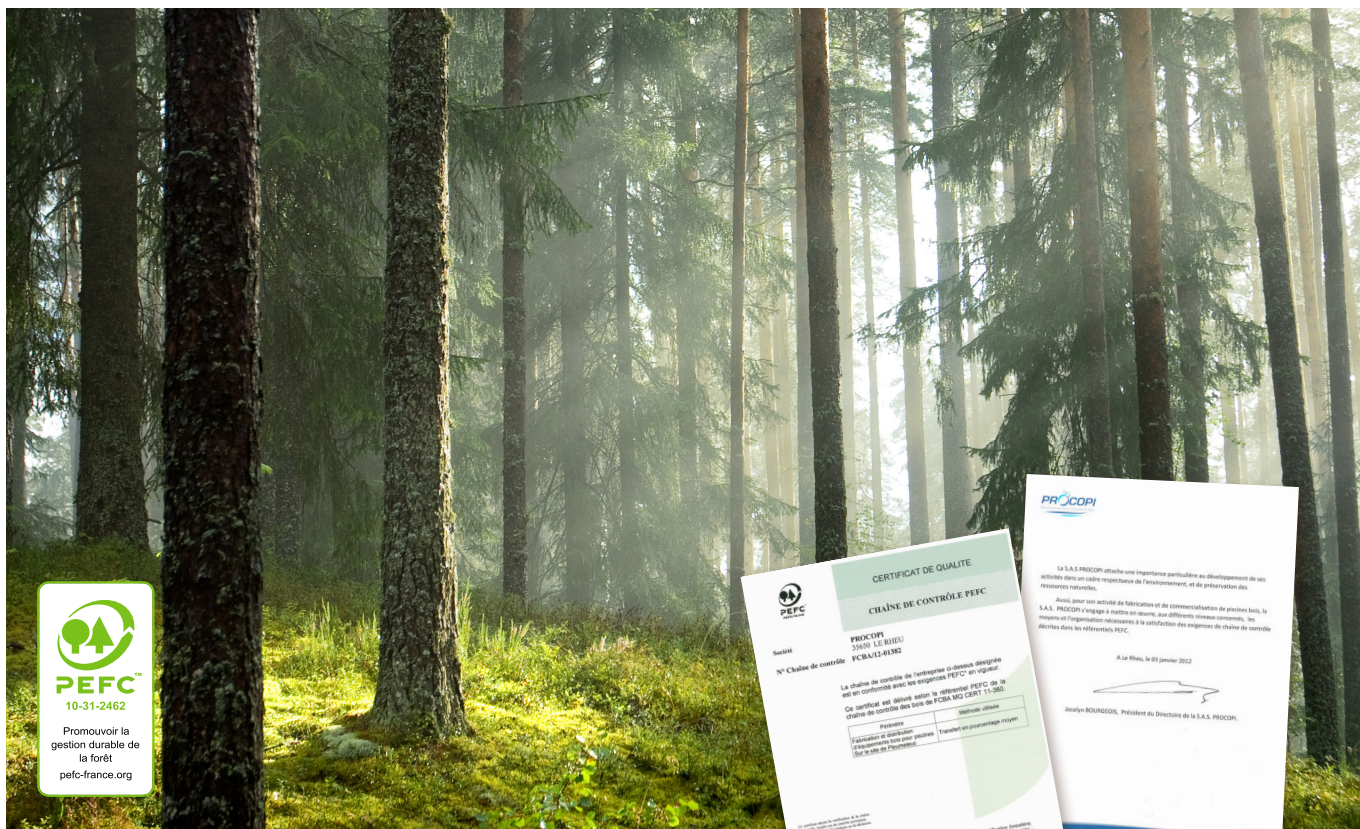
Les parties en plastique sont garanties sous réserve qu'elles n'ont pas été exposées à des produits chimiques inadaptés, ou en concentration inadaptée au traitement de l'eau de baignade, et qu'elles n'ont pas été soumises à des chocs ou à des efforts anormaux.

Le transformateur est garanti sous réserve qu'il n'a pas subi d'arrosage ou d'immersion.

8.4 Tapis de sol

Le tapis de sol ne bénéficie pas de garantie.

PROCOPI BWT GROUP
Les Landes d'Apigné
35653 LE RHEU cedex



LE BOIS, MATÉRIAU NATUREL. FORÊTS PRÉSERVÉES

Procopi s'engage à employer des bois de forêts entretenues et renouvelées. Pour vous le garantir, nous avons la volonté de certifier nos produits par un label reconnu et nous organisons des contrôles réguliers par un organisme indépendant.

Procopi est certifié PEFC (chaîne de contrôle : FCBA/12-01382) pour ses approvisionnements en bois issus de forêts gérées durablement selon les règles du Programm of the Endorsement of Forest Certification.

Le label PEFC concerne les bois de forêts européennes. Ce programme apporte une assurance de pérennisation de notre patrimoine.

Matériau naturel, le bois peut présenter naturellement des imperfections. Ceci est normal et ne nuit en rien à la durabilité du produit.

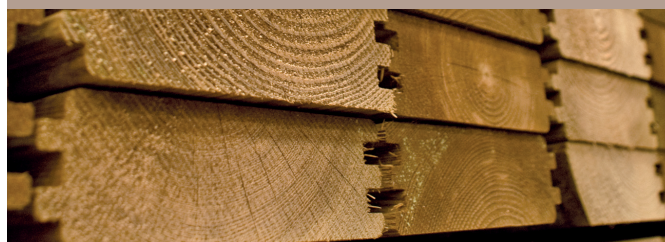
Un certain nombre d'entre elles sont superficielles et n'entrent donc pas dans le cadre de la garantie de nos produits.

DES BOIS SÉLECTIONNÉS ET PRÉSERVÉS

**Le bois du Nord traité classe 4 en autoclave :
le bon choix pour la structure du bassin.**

Les qualités mécanique et esthétique de ces bois proviennent de la croissance lente des arbres favorisée par les conditions climatiques rigoureuses au nord du 57ème parallèle. Le traitement classe 4, après usinage, ces opérations étant réalisées en Bretagne, lui confère toutes les qualités pour un usage en extérieur au contact du sol.

Au stockage. Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat, il est nécessaire de stocker convenablement votre colis, sans le débiller, dans une pièce fraîche et ventilée, ou à défaut, à l'abri des intempéries et du soleil. Si toutefois vous étiez obligé de débiller votre piscine, il serait impératif de repalletiser le colis bois et de le sangler à nouveau. Une fois débillée, le montage de la structure bois devra être effectué dans les 24 à 48 heures.



**Le bois composite français :
idéal pour les margelles de piscine.**

Mélange équilibré de fines particules de bois et d'un polymère thermoplastique, le bois composite ne présente ni nœud, ni écharde, et s'assure d'une bonne durabilité en extérieur. Doux au toucher, il est également d'un faible entretien et offre le choix du coloris (gris côtier ou havane).

Toutefois une piscine semi-enterrée ou enterrée doit être protégée par un film drainant de type Delta MS.

DIFFÉRENCE DE TEINTE

Toutes les essences de bois présentent des variations de teinte. Le traitement les renforce car le produit va pénétrer le matériau de façon plus ou moins importante selon la densité et le veinage. L'exposition du bois en extérieur atténue nettement ces variations de teinte.



REMONTÉES DE SELS

Les bois traités en autoclave montrent fréquemment de petites taches vertes en surface. Si vous le souhaitez, vous pouvez les poncer légèrement. Cette couleur disparaîtra dans le temps.



PRÉSENCE DE FISSURES ET GERCES

Le bois est sujet aux variations dimensionnelles en fonction du taux d'humidité et de la température. Lorsqu'il sèche, il se rétracte de façon irrégulière, entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes. Pourtant, elles ne nuisent pas aux caractéristiques mécaniques du produit et, par conséquent, n'entrent pas dans le cadre de la garantie.



MOISSISSURES SUPERFICIELLES

Les bois sont sujets aux moisissures, provoquées par des champignons microscopiques. Ils peuvent présenter du «bleuissement», surtout les résineux. Ce phénomène superficiel, renforcé par la chaleur, l'humidité et le manque d'aération, se caractérise par des taches allant du bleu clair au bleu noir. Un simple essuyage permet de les éliminer.

Rappelons que les bois traités classe 4 sont bien sûr protégés contre les attaques de champignons pouvant dénaturer leurs qualités physiques et mécaniques. Pour plus de détails, référez-vous aux garanties Procopi en fonction des essences et du traitement.



REMONTÉES DE RÉSINE

Lors du traitement autoclave des essences résineuses, l'alternance de vide et pression peut amener à la surface du bois des résidus collants de résine. Pour les enlever, il suffit de les gratter délicatement avec un outil approprié, sans toucher au bois. L'essence de térébenthine est, elle-aussi, efficace mais peut tacher le support si elle est utilisée en trop grande quantité.



GRISAILLEMENT

L'action du soleil sur les bois entraîne un grisaillement caractéristique. Certaines personnes apprécient les reflets argentés de cette patine naturelle. Si vous préférez conserver la couleur d'origine du bois, dans les tons de brun, utilisez dès la pose un produit de protection (microporeux et non filmogène).



PRÉSENCE DE NŒUDS

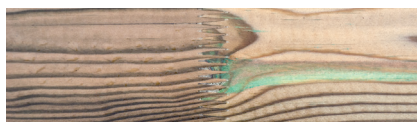
Les nœuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. Leur quantité et leur taille dépendent de l'essence de bois et du tri effectué. En aménagement extérieur, les nœuds adhérents et les petits nœuds sont acceptés. Plus les bois sont triés pour limiter les nœuds en quantité et en taille, plus ces bois sont coûteux.



BOIS ABOUTÉ

Afin d'apporter une grande qualité dans le choix de nos bois, un tri méticuleux est effectué avant le rabotage, ce qui nous amène à extraire une partie du volume si les 2 faces sont défectueuses. Ces bois sont ensuite retraités (purgés des nœuds, gerces, flashes...) en aboutage (voir visuel).

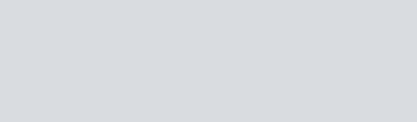
C'est pourquoi il n'est pas rare de trouver des madriers aboutés dans une piscine bois, car cela ne pénalise en rien ses caractéristiques mécaniques. De même qu'il est acceptable d'avoir des imperfections sur la face intérieure de la piscine (nœuds, flashes, gerces).



BOIS CINTRÉ

Du fait de la pression constante de l'eau, il est possible de constater, que les parois de longueur de la piscine se cintrent de façon modérée au fil du temps.

Ce phénomène, dû aux propriétés naturelles d'élasticité du bois, se stabilisera de lui-même et ne risque en aucun cas d'entraîner une rupture des lames de bois. Il ne constitue pas un défaut, et ne saurait donner lieu à une activation de la garantie





ATTESTATION DE CERTIFICATION

CERTIFICATE OF

CHAINE DE CONTRÔLE PEFC

CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / Company : PROCOPI
35137 PLEUMELEUC

N° Chaîne de contrôle : FCBA/12-01382
Chain of Custody N°

Produits Products Categories	Domaine d'application Scope	Méthode utilisée Method	Origine des matières premières Raw materials origin
09010 - Constructions et leurs éléments Buildings and their parts	Fabricant d'aménagements extérieur en bois Wooden outdoor accomodations manufacturing	Transfert en pourcentage moyen Average percentage method	Certifiée Certified

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody

* standards PEFC/FR ST 2002 : 2013 et PEFC/FR ST 2001 :2008 du schéma français de certification forestière 2017-2022, traduction des standards PEFC ST 2002 : 2013 et PEFC ST 2001 :2008 du document technique de PEFC C

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.

This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Numéro de Certificat : 00010258

Certificate Nr :

Annule et remplace N°

Cancel and replace :

Date d'émission : 02/02/2022

Issued :

Valable jusqu'au : 01/02/2027

Valid until :

Nombre de pages / 1

Pages :

LE DÉCIDEUR
TECHNIQUE

Jérôme MONTEFERRARIO

LE DIRECTEUR
CERTIFICATION

Alain HOCQUET

Numéro de série

